

La Rencontre technique sur les risques sanitaires liés aux échouages de Mammifères Marins.

Les mammifères marins, sont souvent considérés comme des **espèces sentinelles** de la qualité de l'environnement marin. La découverte d'un mammifère marin mort constitue une source de données sur le long terme pour l'**évaluation de l'état des populations** afin d'identifier les principales menaces et d'en apporter les mesures de gestion appropriées.

Il est primordial que **tous les échouages de mammifères marins soient systématiquement signalés au membre du RNE**. En effet, une circulaire interministérielle rappelle aux collectivités et aux autorités la nécessité de transmettre les informations ainsi que les démarches à respecter.

Depuis de nombreuses années maintenant, l'**ESTRAN Pôle Environnement** intervient sur les échouages de mammifères marins. Un constat : **les communes lors d'un échouage sur leur plage se trouvent bien souvent démunies ! Que faire? Qui fait quoi? Est-ce qu'il faut appeler l'équarisseur. Se déplace-t-il? Combien cela coûte-t-il?**

Afin de répondre à ces questions nous travaillons depuis quelques mois, maintenant **sur l'organisation d'une journée d'échange sur cette thématique.**

Une première en Normandie !

Nous espérons de cette manière, apporter notre aide et notre soutien aux collectivités et aux agents communaux susceptibles d'être confrontés à cet évènement.

L'ensemble des communes du littoral entre le Tréport et Veulettes-sur-Mer, les acteurs nautiques, les forces vives du littoral seront conviés. Chacun ayant des questionnements propres.

Cette rencontre permettra de comprendre et de répondre à des questions pratiques.

Même si ce projet est en cours de construction, nous avons fixé la date au **4 décembre 2018**, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe, nous prête la Salle Ango et nous aurons Alain BEAUFILS (Centre d'hébergement du Chêne), Willy DABIN (PELAGIS) et Sophie LEBRUN (ESTRAN) comme intervenants !

C'est un bon début et nous espérons que vous viendrez nous soutenir dans cette démarche nouvelle!



3ÈMES RENCONTRES NATIONALES DES COLLECTEURS DE DECHETS A DIEPPE 12,13 ET 14 OCTOBRE 2018

Nous vous parlons du Réseau des Collecteurs de déchets Sauvages depuis 2016 ! Chauvins? Certainement, car nous sommes membres du comité de pilotage et nous croyons dur comme fer à ce projet !

Le REDESA (Réseau Déchet Sauvages) prend forme. En un an, nous avons : un comité de Pilotage composé de ESTRAN Pôles Environnement, OSE, Surfrider, Merterre, La Marcheterie, l'université Jules Vernes de Picardie et l'association Nature Libre. Une équipe transversale qui mutualise ses connaissances et ses compétences.

Le COPIL a mis en place une fédération « REDESA ». REDESA a son statut, sa charte. Nous travaillons sur le formulaire d'adhésion, la plateforme de mutualisation des données et sur un site internet ! Pas mal, hein?

La 3ème Rencontre Nationale des Collecteurs de Déchets Sauvages se déroulera à Dieppe en octobre 2018.

L'ESTRAN Pôle Environnement s'est porté volontaire pour les organiser.

Une quarantaine d'associations de collecteurs de déchets sauvages se rassembleront le temps d'un week-end pour parler :

- Formation des collecteurs
- Caractérisation des déchets
- La charte et les conditions d'adhésions
- Le devenir des déchets collectés

Nous préparons cela avec sérieux et dynamisme pour faire de ces rencontres un événement à Dieppe pour mettre en lumière sur nos **valeurs collecteurs qui travaillent sur les plages toutes les semaines, tous les jours en périodes estivales et qui sont sur le pied de guerre après chaque tempête ou chaque éboulement de l'ancienne décharge de Sainte-Marguerite-sur-Mer.**

Ces rencontres seront l'occasion de nous retrouver dans la convivialité qui nous caractérise, de mettre en valeur nos acteurs et initiatives à l'échelle locale !

Dieppe Maritime et la ville de Dieppe sont très enthousiastes et nous suivent sur ce projet !



Jérôme Bonche présentant les actions de l'ESTRAN aux 1ères rencontres



Les Initiatives océanes (surfrider)



Hervé marche, marche, marche et il ramasse les déchets le long de la route avec sa poubelle customisée!



Isabelle Poitou (MerTerre) reste interdite !

GOÉLANDS EN VILLE ?

Sur les côtes, les effectifs de goélands argentés ont augmenté à partir des années soixante jusque dans les années quatre-vingt-dix. **Aujourd'hui, la croyance populaire qui veut « qu'il y a de plus en plus de goélands » est fausse.** La population de goélands argentés est en chute libre ! Seulement, elle se concentre en malheureusement en ville...

Pourquoi ?

Les raisons sont principalement

- **L'Augmentation des ressources alimentaires artificielles** mise à la disposition des oiseaux (**décharges à ciel ouvert déchets de la pêche et des industries agro-alimentaires**)
- **La protection juridique des goélands.**
- **Le nourrissage en ville** par certains citadins est également à prendre en compte.



Presque toutes les villes côtières françaises hébergent des goélands nicheurs.

Entre les habitats possibles sursaturés et la fermeture des décharges à ciel ouvert, les effectifs de goélands tendent à diminuer dans le cas du goéland argenté.

Que reprochent les citadins aux goélands nichant en ville ?

- **Le bruit.** En effet, le niveau des émissions sonores peut apparaître parfois élevé au moment de la nidification.
- **Les salissures** (sur les toitures, façades, trottoirs, monuments, véhicules et passants) liées aux déjections et au transport de matériaux pour la construction de nids.
- Par ailleurs, lors de la reproduction, les adultes effectuent parfois **des vols d'intimidation voir des attaques à l'égard des passants s'approchant trop près du nid ou des poussins.**



Quelles solutions apporter ?

- ◆ Une information de la population sur les goélands : mode de vie, contribution à la biodiversité, leurs utilités dans les ports etc.
- ◆ Accueil des goélands blessés sur la voie publique, premiers soins et apport au centre de soins.
- ◆ Remise en liberté sur leurs habitats naturels : les corniches de hauts de falaises



La position de l'ESTRAN est la protection et la vulgarisation des actions environnementales sur le littoral.

L'ESTRAN Cité de la mer est prestataire du chène pour l'accueil des goélands blessés de la ville de Dieppe lors de la période de reproduction **entre juin et Août.**

Si vous voyez un goéland blessé sur la voie publique, vous pouvez l'apporter à l'accueil **du Musée Aquarium ESTRAN Cité de la Mer** ou à **l'association le CHENE**;

- **NE LES NOURISSEZ PAS**
- **NE LES SHAMPOINGNEZ PAS**
- **NE CHERCHEZ PAS A LES SOIGNER VOUS-MÊME**

Vous trouverez sur notre page internet www.estrancitedelamer, une page de conseils pour les manipuler et nous les amener !

L'ESTRAN ne dispose pas d'assurance pour aller chez les particuliers, sur la voie publique ou se déplacer sur les toits, mais nous restons à votre disposition pour vous conseiller !

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension !

UN DRAGON DANS MON JARDIN?

Les amphibiens sont d'une utilité écologique reconnue (grands consommateurs d'insectes) et ils sont protégés par la loi. Pourtant, une espèce sur cinq risque de disparaître de France métropolitaine selon la dernière liste rouge des espèces menacées. Sans une prise de conscience de nos concitoyens et des pouvoirs publics, ces chiffres pourraient doubler dans les années à venir. Les facteurs de déclin des amphibiens sont divers : pollutions des eaux, des sols, de l'atmosphère, destruction de leurs habitats, mortalité sur les routes ...

Les facteurs de déclin des amphibiens sont divers et l'homme en est bien souvent responsable :

- ◆ destruction et modification de leurs habitats
- ◆ fragmentation des milieux
- ◆ pollution de l'atmosphère, des sols et des eaux
- ◆ mortalité sur les routes, braconnage ...
- ◆



Garant par leur présence de la santé de nos écosystèmes naturels et de la biodiversité, les amphibiens nous informent sur les atteintes portées à notre environnement, sur la qualité de l'eau mais également sur l'impact du réchauffement climatique. Il est temps de mieux connaître les amphibiens afin de les protéger.

Un dragon dans mon jardin? Qu'est-ce que c'est?

Il s'agit en fait d'une opération lancée par **les CPIE de Normandie!**

« un dragon ! dans mon jardin ? », est une opération nationale qui permet à chacun de signaler la présence de salamandres, tritons, grenouilles, serpents, lézards...

Dans votre jardin, lors d'une balade, ou tout simplement par hasard, dès que vous croisez un de ces animaux, il vous suffit de photographier l'animal et de déposer la photo sur le [site internet de l'opération](#) en notant le lieu et la date, et des spécialistes vous indiquerons l'espèce que vous avez observée ! Aucune connaissance n'est nécessaire, il suffit donc d'ouvrir l'œil et de prendre un cliché de votre observation ! Toute les données récoltées serviront ensuite à dresser un atlas participatif et la carte est mise à jour après chaque identification des photos, vous pouvez donc voir vos observations directement s'ajouter sur cette [carte des espèces](#) d'amphibiens et reptiles de France, chaque observation compte !

L'ESTRAN participe à cette opération en ajoutant régulièrement les observations réalisées par l'association, Merci de votre participation, et n'oubliez pas, les amphibiens et les reptiles sont des espèces fragiles et protégées, ne les manipulez pas, une simple photo suffit !



Expositions temporaires
ESTRAN Cité de la Mer
Amphibiens jusqu'au 17
avril et Reptiles Mer du
17 avril au 17 mai !

BIOLIT : les observateurs du littoral

BioLit, c'est un réseau de femmes et d'hommes, qui s'investissent dans des structures d'éducation à l'environnement, de gestion et de protection de la nature... Partenaires de BioLit, ils sont prêts à partager avec vous leurs connaissances du littoral et à vous y accompagner.

Les actions biolit :



Algues brunes et bigorneaux



Attention, menace !



A vos observations !

Puys	Dieppe	Pourville	Sainte-Marguerite-sur-Mer	Saint-Aubin-sur-Mer
11 avril	20 avril	21 avril	25 avril	19 juillet
9 juin	11 juillet	06 juin	19 juin	
4 juillet	7 août	24 juillet	25 juillet	
3 août		9 août	17 août	

Le Pôle Environnement vous propose des sorties biolit pour vous initier à devenir un observateur du littoral !



Vous pouvez retrouver les dates, les heures et les points de rendez-vous sur le site www.estrancitedelamer.fr

A vos appareils photos !

ZOOM sur la brigade du littoral !

Notre équipe technique se compose 2 chefs d'équipe et de 13 agents côtiers dont 10 forment le chantier d'insertion CIEEL (Chantier d'Insertion ESTRAN Environnement Littoral)

Le chantier d'insertion propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Le chantier d'insertion est conventionné par l'État et bénéficie d'aides pour accomplir leurs missions.

Organisés de manière ponctuelle ou permanente, les ACI ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont des dispositifs conventionnés qui peuvent être créés et « portés » par :

- un organisme de droit privé à but non lucratif (une association par exemple)
 - une commune,
 - un département,
 - un établissement public de coopération intercommunale,
 - un centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS ou CIAS),
 - un syndicat mixte,
 - un établissement d'enseignement professionnel et d'enseignement agricole de l'État,
 - une chambre départementale d'agriculture,
- ou l'Office national des forêts.

Au mois de mars, notre équipe est intervenue sur les plages mais elle est aussi intervenue sur le camping de la commune de Quiberville-sur-Mer pour la taille des haies et pour la plantation d'une haie sur la commune de Veules-lès-Roses.





Sophie, technicienne déchets et Mammifères marins



Aurélie, Chef de projets et responsable du Pôle



Fabrice, responsable socio-professionnel de l'ESTRAN



Jérémie, technicien Sciences participatives, goélands et océanologie



L'équipe technique : Sébastien A, Jean-Claude, Laurent, Mathieu, Sébastien L, Cyril, Francis, Vincent, Steven, Bertrand

LE PÔLE ENVIRONNEMENT!

ESTRAN
Pôle Environnement
Entretien et suivi scientifique du littoral



43 avenue Vauban
76200 Dieppe
sl@estrancedelamer.fr

